PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES INTERMÉDIAIRES)

GDSA

Société anonyme au capital social de 314 202,72 €.
2 boulevard de la Libération - Saint Denis (93).
325 060 762 R.C.S. Bobigny.

I. - Comptes consolidés au 30/06/08.

(En milliers d'euros)

1. - Bilan.

Actif	30/06/08	30/06/07	31/12/07
Actifs non courants :			
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	7 230	918	7 220
Goodwills	3 143	0	3 143
Actifs financiers non courants	180	2	155
Impôts différés actifs	0	0	0
	10 554	920	10 518
Actifs courants :			
Stocks	16 582	0	16 582
Clients et comptes rattachés	4 369	1 290	3 922
Autres créances	1 799	1 642	1 768
Actifs financiers courants	152	123	157
Actifs détenus en vue de leur cession	0	0	0
	22 903	3 055	22 429
Total de l'actif	33 457	3 975	32 947

Passifs et capitaux propres consolidés	30/06/08	30/06/07	31/12/07
Capitaux propres :			
Capital	314	576	576
Primes	0	0	0
Réserves et résultats consolidés	3 517	– 11 950	– 9 380
dont Résultat	691	5 393	8 869
dont Réserves consolidées	2 826	– 17 343	– 18 249
Intérêts minoritaires	0	0	0
Capitaux propres totaux	3 831	– 11 374	– 8 804
Passifs non courants :			
Impôts différés	169		164

Autres provisions	651	371	269
Emprunts et dettes financières non courantes	1 046	797	1 152
	1 866	1 168	1 585
Passifs courants :			
Fournisseurs et comptes rattachés	2 364	1 013	1 944
Provisions courantes	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	2 514	1 602	2 156
Dette d'impôt exigible	0	0	0
Autres dettes	22 430	11 282	35 833
Dettes financières courantes	452	284	233
Passifs détenus en vue de leur cession			
	27 760	14 181	40 167
Total passif et capitaux propres	33 457	3 975	32 947

2. - Compte de resultat.

	30/06/08	**30/06/07**	**31/12/07**
Chiffre d'affaires	6 747	2 220	2 988
Autres produits		168	0
Produits de l'activité	6 747	2 388	2 988
Achats consommés	– 2 172	0	0
Autres achats	0	0	0
Charges de personnel	– 1 321	– 70	– 117
Charges externes	– 1 704	– 2 728	– 3 528
Impôts et taxes	– 186	– 132	– 234
Dotations aux amortissements et dépréciations	– 462	– 4 683	– 4 781
Résultat opérationnel courant	902	– 5 225	– 5 671
Autres produits et charges opérationnels	100	10 830	16 742
Résultat opérationnel	1 002	5 605	11 071
Produits financiers	0	163	214
Coût de l'endettement financier brut	335	– 241	– 1 041
Coût de l'endettement financier net	– 335	– 78	– 827
Autres produits et charges financiers	25	– 134	– 1 574
Résultat financier	– 310	– 212	– 2 401
Impôt sur les bénéfices (différés)	0	0	0
Résultat des activités poursuivies	691	5 393	8 669
Part du Groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence			
Résultat net avant résultat des activités en cours d'arrêt ou de cession	691	5 393	8 669
Résultat net d'impôt des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession			
Résultat net	691	5 393	8 669
Résultat par action (en €) :			
Nombre d'actions	15 710 136	57 603 829	57 603 829
Résultat par action	0,04 €	0,09 €	0,15 €

Tableau de flux de trésorerie.

(En milliers d'euros.)

	Note	30/06/08	30/12/07
Résultat net des sociétés intégrées		691	8 669
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie :			
Amortissements et provisions		462	990
Variation des impôts différés		5	164
Plus-values de cession, nettes d'impôt		22	484
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		524	– 3 343
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		1 682	6 964
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		0	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		300	– 7 605
Flux net de trésorerie généré par l'activité		1 982	– 641
Acquisition d'immobilisations		– 125	– 28
Cessions d'immobilisations			698
Produits financiers		22	
Incidence des variations de périmètre	(1)	6	464
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		– 97	1 134
Augmentation du capital		12 097	
Variation du Compte Courant de l'actionnaire		– 14 087	
Emission d'emprunts			25
Financement Factoring et escompte			0
Remboursements d'emprunts		– 112	– 64
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		– 2 102	– 39
Variation de trésorerie		– 217	454
Trésorerie d'ouverture		157	– 297
Trésorerie de clôture	(2)	– 60	157
Incidence des variations de cours des devises			0
Variation de trésorerie		– 217	454

(1) – Incidence des variations de périmètres :

Trésorerie des sociétés déconsolidées	30/06/08
SCI Gari	– 5
SCI Rigaut	– 1
Total	– 6

Ce montant enregistre la trésorerie au 31 décembre 2007 des entités déconsolidées en 2008.

(2) – Détail de la trésorerie :

	30/06/08	30/06/07
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	152	157
Découvert	– 212	
Trésorerie	– 60	157

Tableau de variation des capitaux propres.
(En milliers d'euros.)

	Capital	Autres réserves	Primes	Résultats accumulés	Résultat enregistré en capitaux propres	CP part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Au 1er janvier 2007	576	0	1 044	– 18 352	0	– 16 732	– 3	– 16 735
Augmentation de capital						0		0
Réduction de capital						0		
Résultat de l'exercice 2007				8 669		8 669		8 669
Var. écart de conversion						0		0
Autres variations				– 741		– 741	3	– 738
Au 31 décembre 2007	576	0	1 044	– 10 424	0	– 8 804	0	– 8 804
Augmentation de capital	12 097	71				12 168		12 168
Réduction de capital	– 12 359					– 12 359		– 12 359
Variation des RAN débiteurs				11 782		11 782		11 782
Résultat 1er semestre 2008				691		691		691
Var. écart de conversion						0		0
Autres variations				353		353		353
Au 30 juin 2008	314	71	1 044	2 402	0	3 831	0	3 831

Notes annexes.

Note 1. – Présentation du Groupe et faits marquants.

Présentation du Groupe. — GDSA, anciennement Groupe Duarte, est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé en France, 2 Boulevard de la libération, à Saint-Denis (Seine Saint-Denis). La Société est cotée à Paris sur le marché Euronext Paris Compartiment C.

Jusqu'à la fin de l'année 2007, l'activité de GDSA était uniquement centrée sur le secteur automobile. Elle détenait et gérait des filiales opérant dans ce secteur, et réalisait à leur profit des prestations de services en contrepartie du paiement de redevances, de loyers et de refacturations des frais dont elle supportait le coût pour leur compte. GDSA a subi au cours des dernières années les conséquences des difficultés rencontrées par ses différentes filiales directes et indirectes.

Ces difficultés trouvent leurs sources pour partie en 2002-2003, époque à laquelle GDSA et ses filiales se sont fortement endettées.

A la même époque, les ventes de véhicules neufs produits par les clients historiques du groupe ont marqué un net ralentissement et les pratiques des partenaires du groupe se sont durcies, les fournisseurs raccourcissant les délais dans lesquels ils exigeaient de recevoir leur paiement et les constructeurs - à l'inverse - ne payant les prestations fournies que pour une très large part à la livraison définitive voire plusieurs mois après. Ces éléments combinés ont généré des tensions de trésorerie auxquelles les sociétés du Groupe n'ont pas été en mesure de résister en dépit des efforts du Groupe.

Ainsi, dès 2004, l'une des filiales du Groupe, Toolcim a fait l'objet d'une procédure de redressement puis de liquidation judiciaire. A la même époque, les établissements financiers partenaires du groupe ont conclu avec lui un protocole visant principalement à différer un certain nombre d'échéances financières pour essayer de remédier à ses difficultés.

Cette tentative ayant été insuffisante, une procédure de conciliation a été ouverte à l'égard de GDSA et sa filiale Design Conception Ingénierie Creica au mois de janvier 2006 ; à la même époque, des procédures de redressement ou de liquidation judicaire étaient ouvertes à l'encontre de 4 autres filiales.

Enfin, au cours du premier semestre de l'année 2007, des procédures similaires ont été ouvertes à l'encontre des dernières filiales opérationnelles de GDSA dans le secteur automobile.

Après plusieurs mois sans activité significative, GDSA a entrepris le redéploiement et la diversification de son activité en procédant à trois opérations d'acquisition pour un investissement total de l'ordre de 20 millions d'euros : l'une portant sur un petit ensemble de quatre sociétés intervenant dans le secteur de la fabrication de matériel industriel de réfrigération, les deux autres portant sur le capital de sociétés propriétaires et gestionnaires d'ensembles immobiliers à usage industriel à Courbevoie, Valenciennes et Gennevilliers.

Ces trois investissements correspondent au reclassement, dans un sous-groupe contrôlé par GDSA, d'activités déjà directement ou indirectement contrôlées par ICM, nouvel actionnaire de contrôle de GDSA depuis la fin de l'année 2006 ; ils ont été financés au moyen de crédits vendeurs.

Par ailleurs, depuis le début de l'année 2008, le Groupe a entrepris de redéployer une activité d'ingénierie à destination de l'industrie, en procédant au recrutement de personnel disposant d'un haut niveau de qualification. Le dépôt de divers brevets issus de cette activité de recherche et développement est actuellement à l'étude.

Principes et méthodes. — Les états financiers consolidés semestriels du Groupe au 30 juin 2008 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Information Financière Intermédiaire ».

Les principes et méthodes d'évaluation et de présentation utilisés pour l'élaboration des comptes annuels 2007 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2006, à l'exception des normes adoptées par l'Union Européenne, prenant effet au 1er janvier 2007. La principale norme applicable à compter du 1er janvier est IFRS 7, dont les prescriptions concernent essentiellement des informations complémentaires à fournir dans les notes annexes. Cette norme n'a pas d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires.

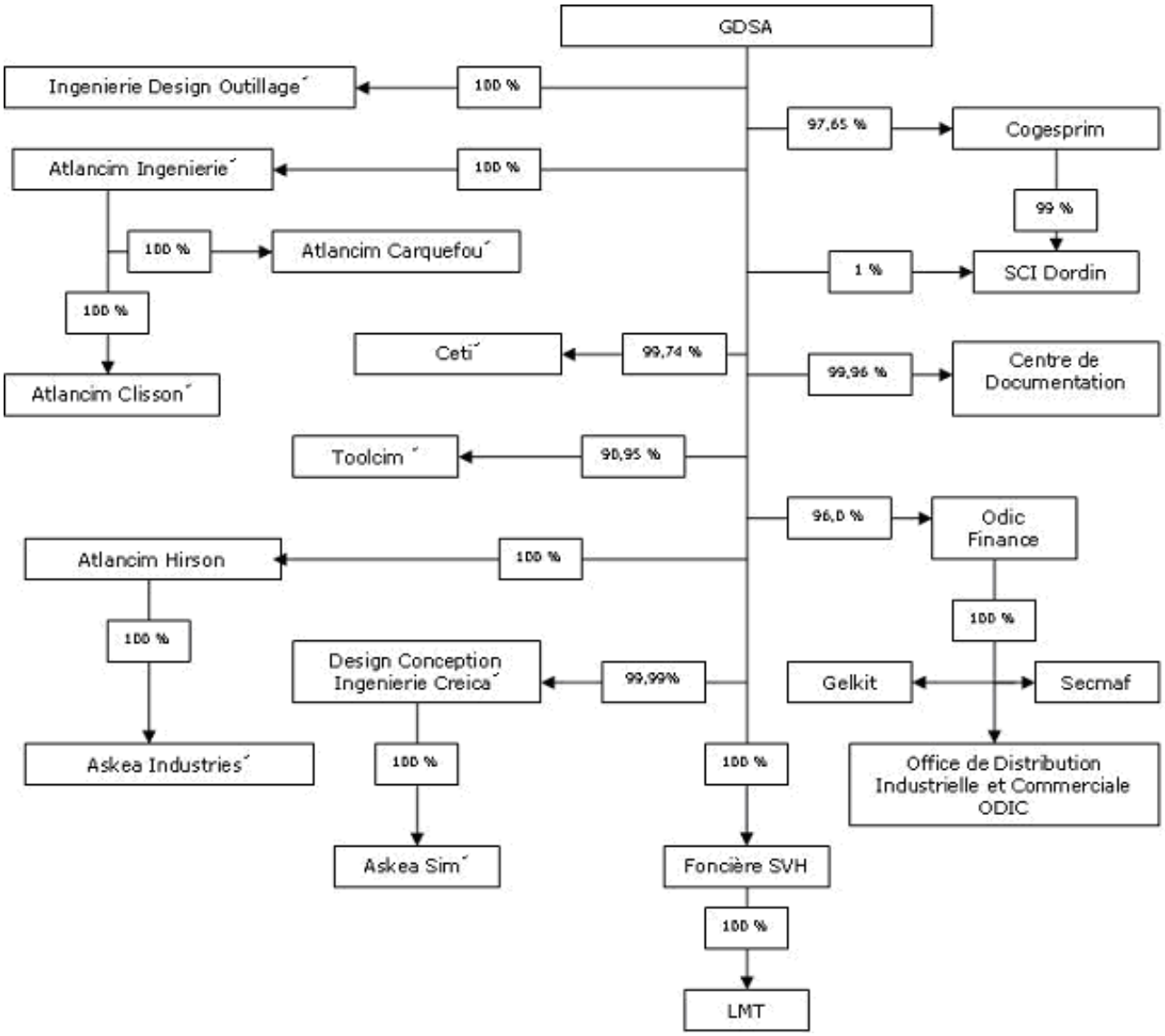
Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les hypothèses-clés relatives à l'avenir et les autres principales sources d'incertitude relatives aux estimations en cours de période et à la date d'arrêté, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent l'évaluation des provisions pour risques sur titres et comptes courants des filiales ayant déposé leur bilan.

Organigramme du Groupe GDSA au 30/06/2008 :



Toutes les sociétés figurant sur l'organigramme ci-dessus sont implantées en France métropolitaine
* Sociétés en liquidation judiciaire

Faits marquants. — Les opérations de réduction et d'augmentation de capital projetées et exposées dans le passé ont toutes eu lieu comme prévu au cours du 1er semestre 2008 et ont permis de restaurer les capitaux propres.

L'activité du pôle froid s'est correctement mise en place, de par l'action des sociétés :
— GEL KIT
— ODIC
— ODIC FINANCE
— SECMAF

Les procédures de liquidation des filiales qui avaient déposé le bilan en 2007 poursuivent leur cours.

Les sociétés SCI RIGAUT et SCI GARI ont fait l'objet d'une dissolution au 30 juin 2008.

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autres faits marquants susceptibles de remettre en cause la pertinence des comptes arrêtés.

Note 2. – Règles et méthodes comptables.

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les comptes de la société GDSA et de ses filiales pour la période du 1er janvier 2008 au 30 juin 2008. Toutes les sociétés clôturent leur exercice social au 31 décembre.

Filiales. — Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe intégrées globalement à partir de la date de prise de contrôle. Une filiale est contrôlée lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, sa politique financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages des activités de celle-ci. En général, les entreprises contrôlées sont celles dans lesquelles la société GDSA détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote.

Elles cessent de l'être lorsque le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les sociétés en liquidation judiciaire ne sont plus contrôlées et sont dès lors exclues du périmètre de consolidation. Les entités qui, ayant déposé leur bilan, sont en redressement judiciaire, restent consolidées si le contrôle n'est pas remis en cause par la décision du Tribunal.

Les comptes consolidés incluent la totalité des actifs, passifs, produits et charges de la filiale. Les capitaux propres et le résultat sont partagés entre la part du Groupe et celle des actionnaires minoritaires.

Les états financiers sont consolidés à compter de la prise de contrôle jusqu'à la perte de celui-ci.

Opérations éliminées. — Les soldes et transactions commerciales et financières, ainsi que les résultats résultant de transaction inter-sociétés sont éliminés dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés.

— Goodwill : Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle sont inscrits à l'actif en goodwill. Les éventuelles différences négatives sont enregistrées directement en résultat de la période.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable (cf. § Perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles). Si une perte de valeur est constatée, une dépréciation est constatée dans le résultat opérationnel, sur une ligne spécifique. Cette dépréciation est irréversible.

Tous les écarts d'acquisition ont été dépréciés.

— Intérêts minoritaires : Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur base de la juste valeur des actifs nets acquis. Il n'y a plus d'intérêts minoritaires à la date d'arrêté.

Méthodes de conversion :

— Transactions en devises : Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

— États financiers en devises : A la date d'arrêté, toutes les filiales du Groupe sont situées en France.

Immobilisations incorporelles :

— Évaluation des actifs incorporels : Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition déterminée sur la base du chiffre d'affaires potentiel.

Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses de développement correspondent aux coûts engagés pour la conception de prototypes et de plans. Ces dépenses sont activables dès lors qu'elles répondent à 6 critères.

L'appréciation de ces critères doit exister au début des premières dépenses.

Les coûts de développement réalisés en interne sont évalués au coût direct de production, après neutralisation de la quote-part de frais généraux.

Ces actifs sont amortis sur une durée de cinq ans à compter du début de la commercialisation des produits.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels qui sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Immobilisations corporelles :

— Évaluation des actifs corporels : Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. A chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et éventuellement des provisions pour dépréciation déterminées selon IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication ne sont pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations, et sont comptabilisés en charges de période.

— Approche par composants : Les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale sont identifiés, afin d'être amortis sur leur durée d'utilité propre.

Lors du remplacement du composant, la dépense correspondant au nouveau composant est immobilisée pour autant que des avantages économiques futurs soient toujours attendus de l'actif principal.

— Amortissements des immobilisations corporelles : Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après. Les terrains ne sont pas amortis.

Logiciels	1 à 4 ans
Agencements et aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques matériel et outillage (après décomposition)	3 à 15 ans
Autres immobilisations	3 à 10 ans
Pour les immeubles :	
Gros-oeuvre, voirie et réseau	30 ans
Façades	25 ans
Installations techniques	20 ans
Agencements et fenêtres	15 ans

— Dépréciation des immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles donnent lieu, le cas échéant, à des tests de dépréciation.

Contrats de location. — Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Annuellement, ils sont testés pour dépréciation conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

Subventions d'investissement. — Les subventions d'investissement reçues sont classées en produits constatés d'avance au passif du bilan. Elles sont reprises en résultat au rythme des amortissements pratiqués.

Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles. — Les valeurs comptables des actifs sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur :

— pour les actifs incorporels non amortissables : à chaque clôture,
— pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

Le test est effectué au moins une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, c'est à dire essentiellement les autorisations d'exploiter et les écarts d'acquisition.

Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée de la valeur de marché et de la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie/ UGT, une perte de valeur est enregistrée en autres charges opérationnelles.

Lorsqu'une UGT contient un écart d'acquisition, la perte de valeur réduit en priorité l'écart d'acquisition, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres immobilisations de l'UGT.

Stocks. — Les matières premières sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré ou, à défaut, du dernier prix d'achat connu.

Une provision pour perte à terminaison est constituée lorsque les documents prévisionnels de l'affaire font état d'une perte. Cette provision est comptabilisée en provision pour risques.

Clients et autres débiteurs. — Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

Actifs financiers. — Les actifs financiers comprennent :

— des actifs financiers non courants : titres de participation de sociétés non consolidées et créances rattachées, des prêts, des cautions et dépôt de garantie donnés,
— des actifs financiers courants incluant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

Les actifs financiers sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition.

Titres disponibles à la vente. — Les titres de participation non consolidés sont traités comme des titres disponibles à la vente. Lorsqu'il s'agit d'instruments de capitaux propres de sociétés non cotées, les titres sont initialement comptabilisés à leur coût et font l'objet de test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées dans le compte de résultat.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché, la variation étant comptabilisée en résultat financier.

Instruments financiers et application de la méthode du coût amorti. — Les actifs et passifs financiers portant intérêt sont repris dans le bilan consolidé à leur valeur historique, après prise en compte, éventuellement, d'une provision pour perte de valeur sur les actifs.

Les passifs financiers, principalement les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture. — Le Groupe n'utilise aucun instrument financier dérivé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie. — La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition.

Les placements à court terme sont comptabilisés à la valeur de marché à chaque clôture.

Autres provisions. — Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (prud'hommes, contrôles fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture.

La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

Emprunts portant intérêt. — Les emprunts produisant intérêts sont comptabilisés à la valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction associés. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

A chaque clôture, les autres passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont ventilés en :

— passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture,
— et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

L'essentiel des dettes financières du Groupe ont été reprises par des sociétés du Groupe ICM et ses partenaires. De ce fait, le Groupe se retrouve débiteur de celui-ci.

Autres passifs financiers . — Les passifs sont actualisés si l'effet du temps est significatif. L'augmentation de la dette liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée en charges financières. C'est le cas pour le moratoire fiscal et social qui a été conclu avec l'Etat sur un certain nombre d'entités (Plan CSSF). Les dettes correspondantes ont été actualisées au taux de 4 %.

Fournisseurs et autres créditeurs. — Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées au coût historique.

Impôts. — Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les incertitudes pesant sur la continuité de l'activité des sociétés consolidées a conduit à ne pas comptabiliser d'impôt différé actif au-delà des éventuels impôts différés passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementation fiscale) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à un même groupe d'intégration fiscale.

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires correspond à la vente d'études réalisées et de produits fabriqués. Les ventes sont reconnues pour chaque affaire en cours à la date de clôture en application de la méthode à l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

— avancement au moins égal à 5 %, sans que l'avancement soit nécessairement reconnu formellement par le client ;
— documents prévisionnels fiables permettant d'apprécier le résultat à fin d'affaire (pertes à terminaison) et aucun aléa technique connu ;
— aucun risque connu sur l'aptitude de la société ou celle du client à exécuter leurs obligations contractuelles ;
— comptabilisation au prorata de l'avancement du produit et de la créance client correspondante sur la base du prix de vente total de l'affaire juridiquement arrêté.

Si les conditions visées ci-dessus ne sont pas remplies, les produits sont reconnus à fin d'affaire en application de la méthode à l'achèvement ; les coûts engagés à la clôture et correspondants à ces produits sont évalués au coût de production à l'exclusion des frais commerciaux, financiers et d'administration générale.

Les coûts de production comprennent notamment :

— les coûts directs de production complets ;
— les coûts d'achats ;

— les frais indirects de production.

Détermination du résultat opérationnel courant. — Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel courant est obtenu par différence des charges et produits avant impôt autres que :

— les autres produits et charges, dont la dépréciation d'actifs,
— les éléments de nature financière,
— les résultats des sociétés associées,
— et le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

Le résultat opérationnel est obtenu à partir du résultat opérationnel courant corrigé des autres produits et charges qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenue, à savoir :

— Les conséquences comptables des déconsolidations des entités en liquidation judiciaire ;
— les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs de montants significatifs, concernant des évènements ou des décisions d'envergure ;
— les plus-values ou moins-values de cessions ;
— les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité…).

Résultat par action. — Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

En l'absence d'instruments dilutifs, le résultat dilué par action est identique au résultat de base.

Note 3. – Evénements postérieurs à la clôture.

A la connaissance du Groupe, il n'existe aucun événement significatif postérieur à la clôture nécessitant d'être mentionné.

Note 4. – Immobilisations corporelles.

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres Immos Corporelles	Total
Valeur brute à l'ouverture	4 303	3 587	20	707	8 617
Variations de périmètre					0
Acquisitions	57	42			99
Cessions					0
Valeur brute au 30/06/2008	4 360	3 629	20	707	8 716
Amortissements cumulés à l'ouverture	0	– 1 064	– 14	– 321	– 1 399
Variations de périmètre					0
Dotations		– 81		– 9	– 90
Cessions					0
Amortissements cumulés au 30/06/2008	0	– 1 145	– 14	– 330	– 1 489
Valeur nette comptable à l'ouverture	4 303	2 523	6	386	7 218
Valeur nette comptable au 30/06/2008	4 360	2 484	6	377	7 227

Note 5. – Stocks.

	30/06/08
Marchandises et matières	2 725
Travaux en cours	13 992
Stock (valeur brute)	16 717
Dépréciation	– 135
Stock (valeur nette)	16 582

Note 6. – Clients.

	30/06/08	31/12/07
Comptes clients	11 208	10 760
Dépréciation	– 6 839	– 6 839
Créances clients nettes	4 369	3 921

Note 7. – Autres créances.

	30/06/08	31/12/07
Autres créances	1 114	1 127
Comptes courants	39	7
Débiteurs divers	451	471
Charges constatées d'avance	195	163
	1 799	1 768

Note 8. – Capitaux propres.

Le capital est composé de 15 710 136 actions entièrement libérées de valeur nominale 0,02 €.

La valeur des capitaux propres par action ressort, au 30 juin 2008, à 0,24€.

Note 9. – Dettes financières.

	30/06/08	31/12/07
Emprunts auprès établissements de crédit	250	250
Dettes financières diverses (Dépôts clients)	144	
Echéances de crédit bail	652	771
Autres dettes financières diverses	0	131
Dettes financières non courantes	1 046	1 152
Echéances de crédit bail	230	225
Encours factoring et escompte	0	0
Concours bancaires courants	221	8
Dettes financières courantes	451	233
Dettes financières totales	1 497	1 385
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	152	157
Trésorerie	152	157
Trésorerie / (Endettement) net	– 1 345	– 1 228

Note 10. – Autres dettes.

	30/06/08	31/12/07
Comptes courants	10 763	24 850
Autres dettes	11 210	10 846
Produits constatés d'avance	457	137
Total	22 430	35 833

Les comptes courants enregistrent les créances rachetées par des entreprises liées (Groupe ICM).

Note 11. – Personnel.

Les effectifs à la clôture sont les suivants :

	30/06/08	31/12/07
Cadres	19	2
Non cadres	64	
Effectif total	83	2

L'augmentation des effectifs s'explique par l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés du pôle froid dans le Groupe et par le déploiement de l'activité d'ingénierie-recherche et développement propre à la société GDSA.

Note 12. – Autres produits et charges opérationnels.

	30/06/08	31/12/07
Incidence de la déconsolidation des entités en liquidation	97	12 179
Reprise Provisions		5 017
Plus values de cessions d'actifs		56
Autres (charges) et produits opérationnels	4	– 511
Total	101	16 741

Note 13. – Engagements donnés ou reçus.

Aucun engagement donné ou reçu n'a été identifié à la clôture de l'exercice qui n'aurait donné lieu à comptabilisation.

Il n'a pas été identifié de risque de nature à affecter de façon significative le résultat ou la situation financière du Groupe.

Note 14. – Liste des sociétés consolidées au 30 juin 2008.

Sociétés	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de Consolidation	juin-08	déc. 07
GDSA	Société mère	Société mère	Intégration globale	x	x
Atlancim Hirson	100	100	Intégration globale	x	x
Fonciere SVH	100	100	Intégration globale	x	x
Cogesprim	100	100	Intégration globale	x	x
SCI LMT	100	100	Intégration globale	x	x
SCI Dordin	100	100	Intégration globale	x	x
Centre de Documentation	100	100	Intégration globale	x	x
ODIC Finance	100	100	Intégration globale	x	x
ODIC	100	100	Intégration globale	x	x
Secmaf	100	100	Intégration globale	x	x
Gelkit	100	100	Intégration globale	x	x
SCI Gari	0	0			x
SCI Rigaut	0	0			x

Comme indiqué supra, les sociétés mises en dissolution au cours de la période ont été exclues du périmètre de consolidation au 30 juin 2008.

La SCI Guyancourt n'est pas consolidée au 30 juin 2008 en raison de son caractère non significatif.

II. - RAPPORT GENERAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs.

En notre qualité de co-commissaires aux comptes et en application des articles L232-7 du code de commerce et L451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité du tableau d'activité et des résultats présentés sous forme de comptes semestriels consolidés de la société GDSA relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2008 tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente, les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Saint- Raphael, le 27 août 2008

Commissaires aux Comptes:

Bernard Lecat,
Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Jacques Orsat
Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

0812919